



Une somme d'argent qui m'a été prêtée

Par **MONT Liliane**, le **27/09/2016** à **21:34**

Bonjour

En 2005 j'accédai à la propriété. Ayant parlé à une amie de longue date de mon projet mais qui ne pouvait pas aboutir à cause d'un manque de finance elle s'est proposée de me prêter ce qui me manquait c'est à dire la somme de 70000€.

Elle a rédigé un écrit qui mentionnant les modalités de ce prêt et qui a été signé de part et d'autre.

En 2011 en présence de ma famille, cette amie m'a annoncé spontanément de vive voix qu'elle me faisait donation de cette somme.

C'était incroyable, mais l'amie a ajouté que je devais détruire la preuve de ce prêt.

Aujourd'hui après une discorde entre nous, cette amie me demande le remboursement de cette somme.

Je lui ai écrit un message dans le sens où c'était une donation et que maintenant elle revenait sur cette décision et que je ne comprenais plus.

Mais rien ne semblait plus être d'actualité.

Je suis abasourdie de tout cela.

Pouvez-vous me renseigner sur ce que je dois faire,
merci.

LILOU